

**8/10 BERTIN POIREE**  
**Société civile immobilière**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 8-10, Rue Bertin Poirée, 75001 PARIS**  
**512 244 302 RCS PARIS**  
*Ci-après, la « Société »*

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le premier octobre,  
A 11 heures,

Monsieur Laurent TAIEB, demeurant 5, Rue de Luynes, 75007 PARIS,

Associé Unique et Gérant de la société 8/10 BERTIN POIREE,

**Après avoir exposé que :**

- il conviendrait de transférer le siège social du 8/10, Rue Bertin Poirée, 75001 PARIS au 57, Rue Jean-Jacques Rousseau 75001 PARIS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

**A pris les décisions suivantes relatives :**

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- à la mise à jour globale des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 8/10, Rue Bertin Poirée, 75001 PARIS au 57, Rue Jean-Jacques Rousseau 75001 PARIS, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Associé Unique a décidé la modification de l'article 4 des statuts :

**ARTICLE 4 - SIÈGE**

"Le siège social est fixé : 57, Rue Jean-Jacques Rousseau 75001 PARIS ".

Le reste de l'article demeure inchangé.

**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique décide de mettre à jour l'intégralité des statuts afin de supprimer la mention des anciens associés et mettre à jour les adresses personnelles des dirigeants.

### **TROISIEME DÉCISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

#### ***SIGNATURE ELECTRONIQUE***

*Le (s) signataire(s) accepte (ent) expressément de signer le présent acte dans le cadre du processus de signature électronique (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil) mis en place par le prestataire de services de confiance qualifié « Yousign ».*

L'Associé Unique  
**Monsieur Laurent TAIEB**